

Les travaux reprennent sur la levée



OUVRAGE. Le chantier vise à renforcer le pied des digues.

Les travaux de renforcement de la levée de Mareau-aux-Prés ont repris depuis la fin de la semaine dernière, pour une durée de trois mois environ. La levée est un ouvrage en remblai qui protège des inondations environ 1.600 personnes qui vivent dans le Val.

Une portion de 800 mètres, environ, est fragilisée. La levée a, en effet, subi au fil du temps une érosion due à l'écoulement naturel de la Loire. La présence d'arbres sur le talus et au pied de la digue a également nui à sa solidité. La végétation a donc été supprimée dès 2013. Les travaux lourds de renforcement ont été engagés à l'automne 2014, puis interrompus en raison du niveau des eaux. Il s'agit maintenant de les achever. Ils consistent à protéger les pieds de la digue par des entrochements qui vont aussi servir de che-

min de service.

Cette opération, réalisée par l'État, s'inscrit dans le cadre du Plan Loire grandeur nature contre les inondations. Son coût total s'élève à 940.000 € TTC. Il est financé par l'État, la région Centre-Val de Loire et le département du Loiret.

L'itinéraire de la Loire à vélo modifié

Les dispositions prises pendant les travaux ne vont pas fondamentalement perturber la circulation des voitures, déjà très restreinte sur la levée.

En revanche, elles obligent à modifier l'itinéraire de la Loire à vélo et à l'éloigner du fleuve. La signalisation mise en place pour flécher le parcours de déviation, n'est pas toujours très lisible. L'accueil des milliers de touristes, souvent étrangers, qui fréquentent cet axe mérite certainement mieux. ■

Jeudi 16/08

Un premier tournoi de tennis réussi



TOURNOI. Les finalistes avec les dirigeants du club et le maire.

Le Tennis-club de Mareau-aux-Prés organisait son premier tournoi Open jeunes, ce week-end. Il a accueilli, durant onze jours, une soixantaine de joueuses et de joueurs âgés de 11 à 18 ans.

Les finales ont été de très bons niveaux, comme celle qui, dans la catégorie « Filles 13/14 ans », a opposé Déborah Issouard (ASPTT) à Aissata Sadio (TC Saint-Jean-le-Blanc).

Ainsi que l'exprimait Zinedine Hadjab, le président du club, « L'organi-

sation de ce tournoi s'intègre totalement dans notre projet, dont l'un des objectifs est le développement de la compétition auprès des jeunes ».

Le maire Bertrand Hacheorne a félicité les compétiteurs, mais également les dirigeants du club pour leur dynamisme et leur implication dans la formation des jeunes.

Face au succès de cette première édition, le président n'a pas hésité à s'engager sur l'organisation d'une compétition identique en juillet 2016. ■